



RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan de réussite 2016-2019

du Collège Mérici

Juin 2016

Introduction

Le *Plan de réussite 2016-2019* du Collège Mérici a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement le 21 mars 2016. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 24 mars 2016.

La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 6 juin 2016. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

La démarche d'élaboration du plan de réussite retenue par le Collège est basée sur le rapport de suivi des résultats du *Plan de réussite 2011-2015* qu'il a réalisé en 2014 et dans lequel il porte un regard sur l'évolution des résultats obtenus pour chacun des indicateurs qu'il a choisis lors de l'élaboration de son plan. Son rapport fait aussi état des cibles établies à l'origine du plan de réussite ainsi que des commentaires, des réflexions et des conclusions du comité du plan de réussite dont celui-ci s'est servi pour l'élaboration du plan suivant. Les intervenants impliqués dans la réussite des étudiants ont été consultés par l'intermédiaire du comité du plan de réussite, qui est un sous-comité de la Commission des études.

Après une introduction dans laquelle le Collège précise le cheminement de la réussite dans son établissement, un résumé du *Plan de réussite 2011-2015* et de l'analyse réalisée en 2014 est présenté. Le plan décrit ensuite une analyse de la situation du Collège, les orientations, les objectifs, les modalités de mise en œuvre, le partage des responsabilités et les indicateurs de réussite qu'il a retenus. Finalement, le plan expose les modalités de suivi des résultats de même qu'un processus d'actualisation et de révision et se termine par une bibliographie.

Évaluation du plan de réussite

L'efficacité potentielle

L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite

Le Collège a procédé à l'étude de l'évolution des différents indicateurs de réussite qu'il a choisis à l'automne 2015. Cette étude détaillée porte sur la population étudiante, sur la moyenne générale au secondaire, sur les étudiants ayant des besoins particuliers, sur la réussite des étudiants, sur la réussite de l'épreuve uniforme de français, sur la persévérance et sur la diplomation. Le Collège a par la suite dégagé de ces données récentes des constats qui lui ont permis d'établir les caractéristiques de ses étudiants et de cerner des obstacles à leur réussite, dont le principal selon lui est la persévérance.

Les orientations et les objectifs

À la suite de l'analyse des caractéristiques de sa population étudiante, le Collège a déterminé des orientations qu'il considère comme incontournables afin de favoriser la réussite de ses étudiants : la persévérance, l'engagement de même que la collaboration et la coopération. De ces orientations découlent huit objectifs émanant eux aussi de l'analyse réalisée par le Collège. Parmi ceux-ci, notons le suivi des absences et des évaluations dans un module informatique de gestion pédagogique, la poursuite de la pédagogie de première année, la réalisation d'une autoévaluation par tous les étudiants de première année et la mise en œuvre de stratégies pédagogiques engageantes.

Le Collège prévoit mesurer la progression des résultats vers l'atteinte de ses objectifs en recourant à des indicateurs précis et pertinents qui lui permettront de porter un regard sur l'efficacité de son plan de réussite.

Le mécanisme de mise en œuvre

La mise en œuvre du plan de réussite est sous la responsabilité de la Direction des études. Pour atteindre ses objectifs, le Collège a prévu des moyens qui sont intégrés dans les plans de travail des programmes et des départements pour la durée du plan de réussite. Le Collège entend faire annuellement le suivi des mesures et les ajuster, au besoin. Le bilan des programmes et des départements témoignera ainsi des actions posées de même que des constats observés chaque année. Le comité du plan de réussite portera annuellement un regard critique sur la mise en œuvre des mesures en consultant, entre autres, les bilans des programmes et des départements.

Le mécanisme de suivi des résultats

Le plan de réussite du Collège Mérici comporte un mécanisme de suivi des résultats. C'est le comité du plan de réussite qui en est responsable. Annuellement, il porte un regard critique sur l'évolution des indicateurs de réussite, en dégage les points forts et propose des pistes d'amélioration, s'il y a lieu. Le rapport qui découle de cette analyse est ensuite adopté par le conseil d'administration chaque session d'automne. Par ailleurs, si des ajustements sont nécessaires, le comité du plan de réussite prépare un projet d'actualisation qui est soumis à la Commission des études pour consultation. Le plan actualisé est par la suite présenté au conseil d'administration pour adoption et transmis à la Commission.

Conclusion

Le *Plan de réussite 2016-2019* du Collège Mérici est de qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Le cas échéant, les jugements et avis formulés dans ce rapport ont préséance sur ceux émis lors de l'évaluation du plan de réussite précédent.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Original signé

Céline Durand, présidente

Recherche et analyse : Isabelle Drouin

COPIE CERTIFIÉE CONFORME